



---

## Communiqué de presse

---

Neuilly-sur-Seine, le 1er mars 2017

### **PROJET DE RACHAT PAR PATHE DE LA PARTICIPATION DE GAUMONT DANS LES CINEMAS GAUMONT PATHE**

*Pathé* a consenti à *Gaumont* une promesse unilatérale d'achat de sa participation de 34 % du capital de la société *Les Cinémas Gaumont Pathé* au prix de 380 millions d'euros<sup>1</sup> dont les termes ont été approuvés par le conseil de direction de *Pathé*.

Le conseil d'administration de *Gaumont* a accueilli favorablement cette promesse.

Ce projet a été présenté au Comité d'Entreprise de *Gaumont* et sa finalisation reste soumise aux conditions de réalisation usuelles pour ce type de transaction, notamment l'avis du Comité d'Entreprise de *Gaumont* et la mise en place du financement de ce rachat par *Pathé*.

Créé en 2001 par le regroupement de l'exploitation des salles de cinéma de *Gaumont* et de *Pathé*, *Les Cinémas Gaumont Pathé* sont présents en France, aux Pays-Bas en Suisse et en Belgique. Le circuit compte 108 cinémas, 1 076 écrans et ses salles ont accueilli près de 67 millions de spectateurs en 2016.

Au cours des seize dernières années, ce circuit s'appuyant sur ses deux marques historiques a su moderniser ses cinémas au bénéfice de ses clients et s'affirmer comme un leader européen de l'exploitation cinématographique.

Sidonie Dumas, Directrice Générale de *Gaumont* a déclaré : « *Nous nous félicitons de la coopération fructueuse avec Pathé au cours de ces seize dernières années qui a permis aux Cinémas Gaumont Pathé de devenir un des leaders européens de l'exploitation cinématographique. La réalisation de cette cession va permettre à notre groupe d'accélérer le développement prometteur de ses activités de production de séries télévisées aux Etats-Unis et en Europe, de renforcer la production de films de cinéma et d'envisager l'expansion des activités de Gaumont en Europe.* »

Jérôme Seydoux, Président de *Pathé* a déclaré : « *Cette acquisition affirme clairement la volonté de Pathé de développer et de moderniser la salle de cinéma. La salle de cinéma est indispensable au film de cinéma et le film de cinéma est indispensable à la salle.* »

Contact *Pathé* : Chantale PAJOT, Directrice des Ressources humaines et de la Communication (01 71 72 33 27 – [chantale.pajot@pathe.com](mailto:chantale.pajot@pathe.com))

Contact *Gaumont* : Christophe RIANDEE, Directeur Général Adjoint (01 46 43 20 00 – [christophe.riandee@gaumont.com](mailto:christophe.riandee@gaumont.com))

<sup>1</sup> En cas de réalisation de la cession, le paiement des 380 millions d'euros serait échelonné : la moitié du prix serait payé à la conclusion de la cession, et le solde en trois versements d'égal montant les 30 juin 2018, 30 juin 2019 et 30 juin 2020.